

→ **FORMATEURS**, EXIGEZ LA TRANSPARENCE DE VOTRE STATUT



La voie professionnelle est transformée et l'apprentissage encouragé, parfois au détriment des formateurs !

Refusez le bricolage de votre statut ! Formateurs, les conditions d'embauche sur le terrain sont disparates. Un fossé salarial sépare le formateur employé au 1^{er} indice de la grille, du formateur reconnu confirmé ou de l'autoentrepreneur. Vous réalisez le travail d'un enseignant ; assurez-vous de percevoir la juste rémunération de votre temps de préparation, recherche et autres activités (PRAA), régulièrement "oubliée".

Refusez l'instrumentalisation ! Enseignants, dans le cadre de "la mixité des publics", si les conditions financières et statutaires proposées ne vous conviennent pas, vous êtes en droit de refuser les heures de formateurs.

Le Spelc s'est battu pour une nouvelle convention collective harmonisée. Elle doit s'appliquer désormais !
Contactez-nous via www.spelc.fr.

→ **VOUS** ÉPAULER

→ **VOUS** REPRÉSENTER

→ **VOUS** DÉFENDRE

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur : **Vous souhaitez entrer dans la famille...**

  Fédération nationale des SPELC

 @FederationSPELC

ADHÉREZ AU SPELC SUR :

www.spelc.fr/adherer



Spelc
au cœur
de l'action